

Challenges jeunes 6-10 ans non-licenciés des districts FFBN

Objectifs

- Apprentissage de la compétition.
- Offrir à nos jeunes nageurs des organisations que les clubs privés n'ont pas
- L'objectif final étant d'élargir le nombre de compétiteurs licenciés de la FFBN et par là se donner plus de chances d'avoir des nageurs de haut niveau.

LES PRINCIPES DE BASE

L'esprit

- Un programme qui se diversifie au fil des manches
- Une distance maximale qui augmente au fil des manches.
- Faire découvrir à l'enfant la natation de compétition.

Répartition des nageurs

- . Filles et garçons nagent séparément.
- . Les classements par temps sont séparés par âge et par sexe.
- . Les classements par points sont séparés par âge et par sexe

Âge

- Minimum 6 ans
 - Maximum 10 ans
- Saison 2012 – 2013 : année d'âge de 2006 à 2002.

Participation

- Chaque nageur ne peut nager qu'une seule fois le même style dans la même manche.
- Pour le classement par points, on retient uniquement les 2 meilleurs scores de chaque nageur.
- Interdiction d'utiliser du matériel d'aide (planche, brassard, etc. ...)

Récompenses

- Médaille aux 3 premiers nageurs de chaque catégorie
 - Certificat pour tous les participants

Programme pour chaque manche

	Ordre des courses	distance totale autorisée
1^{ère} Manche	25 m dos 25 m crawl 25 m brasse 50 m brasse 50 m dos 50 m crawl Années 2006 – 2002 (saison 2012-2013)	3 courses maximum
2^{ème} Manche	25 m dos 25 m crawl 25 m brasse 50 m brasse 50 m dos 50 m crawl 100 m dos	3 courses maximum
3^{ème} Manche	25 m dos 25 m crawl 25 m brasse 50 m brasse 50 m dos 50 m crawl 100 m crawl	3 courses maximum
4^{ème} Manche	25 m dos 25 m crawl 25 m brasse 50 m brasse 50 m dos 50 m crawl 100 m dos 100 m crawl	3 courses maximum
5^{ème} Manche	25 m dos 25 m crawl 25 m brasse 50 m brasse 50 m dos 50 m crawl 100 m brasse 100 m dos 100 m crawl	3 courses maximum

L'ordre des courses est libre par manche.

Classements

Au temps

- . Par année d'âge
- . Par course

Aux points

- Par année d'âge pour les enfants de 6 à 10 ans : saison 2012-2013
Année d'âge de 2006 à 2002
- Par course

	25m	50 m	100 m
1 ^{er}	12	16	24
2 ^{ième}	8	12	20
3 ^{ième}	6	10	18
4 ^{ième}	5	9	17
5 ^{ième}	4	8	16
6 ^{ième}	3	7	15
7 ^{ième}	2	6	14
8 ^{ième}	1	5	13

Ne sont retenus pour le classement général individuel (total des points sur l'ensemble des 5 manches) que les 2 meilleurs scores de chaque nageur participant à chaque manche, c'est-à-dire les 2 meilleurs résultats aux points obtenus sur l'ensemble des courses de la manche nagées par le nageur.

COMMENT SE DÉROULE UNE MANCHE ?

Le programme

Plusieurs courses individuelles sont inscrites au programme de chaque manche. Leur nombre et leur variété augmentent à mesure que l'on avance dans la saison.

La participation

Les nageurs peuvent participer à 3 courses maximum par manche. Un même nageur ne peut nager qu'une seule fois le même style dans la même manche.

Les séries

Les nageurs nagent par séries et par couloirs filles et garçons séparés. Inscription par Team Manager, inscriptions ou changements permis 1 heure avant début des courses.

Les classements

Les classements se font en fonction du temps enregistré par les chronomètres. Ils sont établis dès que toutes les séries d'une course ont été nagées et tiennent compte de l'âge et du sexe.

En d'autres termes, il faut attendre que toutes les filles d'un même âge aient nagé une même course pour pouvoir établir le classement des filles de ce groupe d'âge sur cette course ; même chose pour les garçons.

Une fille ou un garçon qui arrive la première ou le premier de sa série n'est donc pas nécessairement la première ou le premier de sa course, ni même de son groupe d'âge.

Règlement

§ 1. Le Challenge est une compétition individuelle en 5 manches.

§ 2. Chaque année, un responsable est désigné au sein du ou par le bureau du district pour gérer l'organisation.

1. Clubs partenaires

§ 3. Le Challenge est ouvert uniquement aux clubs affiliés auprès de la FFBN et VZF (1 club maximum, participation mais pas organisation) ayant répondu favorablement à l'invitation du district.

§ 4. Le nombre de clubs pouvant participer à une édition du Challenge est illimité.

§ 5. Tout club qui s'inscrit soit à la participation, soit à l'organisation est obligé de participer à toutes les manches.

Le club organisateur qui ne participe pas aux autres manches est susceptible de sanctions.

2. Nageurs

§ 6. Les participants au Challenge doivent être régulièrement inscrits et assurés auprès de leur club.

§ 7. Le Challenge est ouvert aux nageurs âgés de 6 à 10 ans. (saison 2012-2013 : années 2006 à 2002)

§ 8. La catégorie d'âge du nageur est déterminée par année d'âge

§ 9 Le Challenge est ouvert aux nageurs non licenciés

Licencié en cours de challenge le nageur peut terminer celui-ci mais ne peut pas en commencer un nouveau.

§ 10. Le nombre de nageurs pouvant participer au Challenge pour chaque club est illimité.

3. Organisation générale du Challenge

§ 11. Chaque édition du Challenge compte 5 manches.

§ 12. Le programme des différentes manches est établi de manière à encourager les nageurs à passer à des épreuves d'une difficulté croissante.

§ 13. Lors de chaque manche, chaque nageur participe à 3 courses maximum

§ 14. Les nageurs n'ont aucune obligation de participer à la totalité des 5 manches du Challenge ; les nageurs de 2006 à 2002 (saison 2012 – 2013) seront toutefois informés de l'existence d'un classement par points global à l'issue des 5 manches.

§ 15. Les nageurs concourent par année d'âge.

4. Gestion financière

§ 16. A régler par le district et les clubs participant

Pas de droit d'inscriptions

Prix identique pour les 5 manches : 3 € entrée , programme gratuit

5. Organisation des différentes manches

5.1. Organisation générale

§ 17. Chaque manche du Challenge est organisée sur un maximum de plus ou moins 3 heures pauses comprises

§ 18. Les différentes manches ont lieu pendant la saison sportive, seront fixées par le bureau du district et seront organisées par un des clubs partenaires.

§ 19. Les représentants des différents clubs partenaires seront invités à une réunion d'information sur l'organisation de l'édition à venir. Lors de cette réunion, le calendrier est fixé et l'organisation des différentes manches est attribuée (éventuellement, on tire au sort si plusieurs partenaires sont candidats à l'organisation d'une manche). Cette réunion se tiendra au plus tard dans le courant de septembre de chaque saison.

§ 20. Le club organisateur de chacune des 5 manches a à sa charge l'organisation pratique de la manche, à savoir :

- la mise à disposition des installations dans les délais prévus ;
- la garantie de la présence d'un maître nageur
- la mise à disposition de matériel sonore à l'appel des nageurs au départ ;
- la mise à disposition des personnes nécessaires à la remise des cartes de départ aux nageurs et à la transmission des cartes de départ remplies au secrétaire ;
- la désignation du responsable de la compétition est de la compétence du district;
- la distribution des médailles de la manche
- la mise à disposition du matériel informatique (ordinateur et imprimante) nécessaire au bon fonctionnement du secrétariat sportif.

5.2. Arbitrage

§ 21. Chaque manche est placée sous la direction d'un responsable désigné par le district

§ 22. Le chronométrage est assuré par des chronométreurs représentant les différents clubs partenaires.

§ 23. Les motifs de déclassement retenus seront les suivants :

- . Avoir nagé dans un autre style que celui prévu par le programme.
- . N'avoir pas nagé la totalité de la distance

§ 24. Par ailleurs, les nageurs auteurs d'un faux départ signalé par le responsable du Challenge seront rappelés pour un deuxième départ qui sera disqualificatif si fautif.

6. Récompenses

6.1. Par manche

§25. Pour chaque course individuelle, médailles aux 3 premiers et diplômes à tous, filles et garçons séparés

6.2. À l'issue des 5 manches

§26 Un trophée sera remis à l'issue des 5 manches de chaque édition du challenge.

7. Inscriptions

§ 27. Les clubs participants doivent communiquer leurs inscriptions au secrétaire du club organisant la manche du challenge au plus tard pour le mercredi qui précède la manche concernée.

Par "inscription", il faut comprendre une liste récapitulative, par nageur, mentionnant pour chaque nageur le club, les noms, prénom, année de naissance et n° de course (pas de temps d'inscription). Cette liste sera envoyée au secrétariat sous format électronique.

§ 28. Les clubs ne seront redevables d'aucune amende pour les nageurs forfaités ou inscrits hors délai.

8. Résultats

§ 29. Les résultats reprennent les performances réalisées par tous les nageurs,

§ 30. Les résultats sont communiqués aux clubs participants

9. Remise des trophées

Le déroulement de la remise des médailles après chaque manche et des trophées à l'issue des 5 manches du challenge est laissé à l'appréciation du district.